

A l'intention de toutes les familles,

A compter de la **facture de janvier 2020**, les factures des services périscolaires (accueil matin-soir et mercredis), d'Accueil de Loisirs, du Multi-Accueil et de la restauration scolaire **sont dématérialisées**.

Votre facture de janvier est, dès à présent, disponible et consultable sur le Portail Famille.

Le paiement peut se faire par chèque, prélèvement automatique ou TIPI.

La mise en place de la dématérialisation des factures répond à une demande des familles, aux objectifs de développement durable et à un souci de gain de temps dans la gestion des factures.

Cordialement,

L'Equipe du Portail Famille